

21.08.2013 – 16:09 Uhr

Communiqué de presse d'Employés Suisse: Ilford veut survivre - mais les employés en payent les frais

Zürich (ots) -

La direction d'Ilford Imaging Switzerland GmbH a informé hier sa commission du personnel et ce matin l'ensemble du personnel des mesures de restructuration qui devraient permettre à l'entreprise de survivre. Le constat est que les employés vont payer les frais de cette survie. En effet, sur les 220 employés du site de Marly, dont 26 ont déjà démissionné, 66 autres postes devraient être supprimés et une baisse du taux d'occupation devrait être proposée à 16 autres collaborateurs. Les licenciements devraient être prononcés encore d'ici la fin du mois d'août.

Le projet d'avenir de la direction passe par un recentrage sur trois divisions : la recherche, la station d'étendage et la division « encre et colorant ». Quant à la division « confectionnement », elle serait fortement réduite.

Un plan social est prévu, mais ses conditions sont loin de celles qui prévalaient autrefois dans cette entreprise. Employés Suisse demande un bon plan social, entre autres une aide à la retraite anticipée, qui n'est pas pour l'instant prévue.

Employés Suisse est consciente que la restructuration est inévitable pour la survie d'Ilford Imaging Switzerland. L'association d'employés demande à la direction d'entamer un dialogue pour rechercher des solutions dans l'intérêt de tous, notamment un soutien pour les personnes licenciées, mais également pour motiver et rassurer les employés restants. Cela évitera la perte de savoir-faire détenu par les employés.

Le président du Tribunal de la Sarine chargé de la procédure de faillite a reporté l'audience prévue initialement le 19 août au 16 septembre 2013.

Contact:

Marisole Bugnon, secrétaire régionale Suisse romande Employés Suisse,
079 714 99 44

Virginie Jaquet, communication Employés Suisse, 044 360 11 43

Pierre Serge Heger, avocat Employés Suisse, 079 230 51 15

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100006251/100742527> abgerufen werden.